

Naxicap Partners acquiert le Groupe Synchrone auprès des fondateurs, de Siparex ETI et de BPI France

Le 19 septembre 2023

Accompagné par ses actionnaires minoritaires Siparex ETI et BPI France depuis 2015, le Groupe Synchrone annonce aujourd'hui la poursuite de sa stratégie de croissance aux côtés de Naxicap Partners.

A l'issue de la transaction, Siparex ETI et BPI France cèdent leur participation à Naxicap Partners qui détiendra la majorité du capital du groupe, aux côtés de ses fondateurs, Laurent Leconte et Pierre Lacaze qui réinvestissent de façon très significative dans la transaction. L'opération s'appuie également sur Patrice Albuissou et Bruce Cogitore, dirigeants opérationnels du Groupe Synchrone.

Cet accord reste soumis à l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence.

Créé en 2001 par Laurent Leconte et Pierre Lacaze, et sous la direction de Patrice Albuissou (directeur général) et Bruce Cogitore (directeur général délégué) depuis fin 2020, Synchrone s'est imposé comme l'un des leaders en France des services informatiques multi-spécialistes. Historiquement axé sur le secteur bancaire et de l'assurance, Synchrone a progressivement élargi ses compétences pour adresser de nouveaux marchés tels que le transport, les services, les télécommunications ou encore la distribution.

Synchrone propose à plus d'une centaine de clients grands comptes de premier ordre une gamme complète de services, couvrant la plupart de leurs besoins en transformation numérique et toutes les étapes de la chaîne de valeur (conception/construction/exploitation). Cette offre est articulée autour de 4 domaines d'expertise : Conseil en Finance, Digital & Innovation, Data & IA et Cybersécurité.

Synchrone, qui emploie plus de 1 300 consultants, dispose de 12 agences en France assurant une large couverture géographique et permettant à ses équipes d'entretenir des relations de proximité avec ses clients. Positionné sur un secteur porteur, Synchrone a porté son chiffre d'affaires de 100 M€ en 2015 à plus de 150 M€ en 2023.

Entrés au capital en 2015, Siparex et Bpifrance ont accompagné la transmission managériale entre les deux fondateurs Laurent Leconte et Pierre Lacaze, qui souhaitaient prendre du recul opérationnel, et le nouveau duo de dirigeants Patrice Albuissou et Bruce Cogitore, arrivés fin 2020. Siparex et Bpifrance ont également accompagné le développement du groupe, notamment par le biais d'une stratégie de croissance organique qui a permis à Synchrone de se renforcer sur des secteurs dynamiques comme la cybersécurité ou la data, mais aussi d'accélérer la diversification sectorielle de son portefeuille clients, historiquement issus du monde de la banque et de l'assurance. Plaçant les sujets ESG au cœur de son développement, le groupe a mis en place une stratégie ambitieuse avec notamment une équipe transverse dédiée à ces enjeux.

Le groupe ambitionne de poursuivre sa stratégie historique de croissance organique tout en amorçant une politique de croissance externe ciblée en France et à l'International.

Pour Alexandre Tremblin et Quentin Brias, respectivement Partner et Directeur de Siparex ETI : « *Au cours de notre partenariat, le groupe a poursuivi une croissance ininterrompue en déployant année après année son fonds de commerce auprès d'une clientèle renforcée de grands comptes et a pu mener avec succès sa transition managériale avec l'arrivée de Patrice Albuissou et Bruce Cogitore. Reposant sur un marché porteur et fort de ses fondamentaux, le groupe Synchrone est solidement positionné pour accélérer sa croissance.* »

Pour Luc Heinrich et Ronan Lefort, respectivement Directeur Délégué et Directeur d'Investissement Equity Midcap, Bpifrance : « *Nous sommes heureux du parcours réussi avec Laurent, Pierre, et l'équipe de management, dans la structuration de la société et son positionnement, pour bénéficier au mieux des courants porteurs du marché. Nous souhaitons bonne chance à toute l'équipe.* »

Pour Pierre Lacaze : « *Après 8 années d'une collaboration structurante et riche avec BPI et Siparex, synchrone est devenue une Société de conseil leader sur les grands sujets technologiques que sont la data, la cyber et le cloud. Plus que jamais leader dans la banque nous sommes ravis d'accueillir Naxicap Partners en tant qu'actionnaire majoritaire et de pouvoir les accompagner sur une nouvelle dynamique de croissance à la fois organique mais aussi ambitieuse au niveau externe.* »

Pour Eric Aveillan, Président du Directoire de Naxicap Partners : « *Naxicap Partners est heureux d'annoncer cette prise de participation au capital du Groupe Synchrone aux côtés de Laurent Leconte, Pierre Lacaze et de leurs équipes. L'expertise du Groupe, son positionnement et la qualité de son équipe dirigeante en font une opportunité d'investissement attractive dans un secteur en forte concentration. Nous étions déjà candidat « malheureux » lors de l'opération en capital menée en 2015 avec BPI et Siparex. C'est dire que nous sommes constants dans notre intérêt pour ce secteur d'activité et pour Synchrone singulièrement.* »

Intervenants de l'opération

Groupe Synchrone : Patrice Albuissou (CEO), Bruce Cogitore (Deputy CEO)

Avocat dirigeants : Fides (Franck Vacher), Cazals Manzo (Xavier Collard)

Fondateurs : Laurent Leconte, Pierre Lacaze

Siparex ETI : Alexandre Tremblin, Quentin Brias, Marina Mesropian

Bpifrance : Luc Heinrich, Ronan Lefort, Adeline Marquette, Sophie Paquin

Avocat Société : Archers (Marc Baffreau, Antoine Roux, Willy Lao)

Avocat Cédants : Mermoz Avocats (Gilles Roux, Gaspard Le Pomellec)

Conseil M&A : Alantra (Fabrice Scheer, Nicolas Senlis, Kevin Debrabant, Alexis Laurent, Chloé Louis, Margaux Baillard)

Conseil Financement : Alantra (Pierre-Louis Nahon, Simon Berta)

VDD financière : EY (Emmanuel Picard, Maxime Prat)

VDD juridique, fiscale et sociale : EY Société d'Avocats (Frederic Reliquet, Didier Tixier, Sophie Muyard)

VDD stratégique : LEK (David Danon Boileau, Frederic Dessertine, Serge Hovsepian)

Naxicap Partners : Eric Aveillan, Laurent Sallé, Aurélien Dorkel, Nicolas Seville, Eric Otandault, Clémentine Sibilia

Avocat – M&A et Corporate : Edge Avocats (Matthieu Lochardet, Claire Baufine-Ducrocq)

Avocat fiscaliste : Keels Avocats (Laurent Partouche)

Avocat Financement : Mayer Brown (Maud Bischoff, Patrick Teboul, Constance Bouchet)

Due diligence Financière : Deloitte (Vania Mermoud, Philippe Rollin, Guillaume Douard, Ghassen Seghaier, Ge Yu, Abouraouf Batcha)

Due diligence juridique fiscale et sociale : Edge Avocats (Matthieu Lochardet, Claire Baufine-Ducrocq)

Due diligence stratégique : PMP Strategy (Jonathan Zelmanovitch, Laure Lemaigen, Aurélien Gressier, François Cousi, Louis Dasque, Pierre Le Corre, Alexandre Hennequin, Clément Bouvry)

Financement : BPRI (Olivier Grisard, Eric Lacassagne, Laurence Perretier, Denis Cardinali), CEPAC (Thomas Fockens, Lucie Hausberg, Amarande Chauchard-Tillie), BNP Paribas Asset Management (Cyril Loiry)

Avocat Banques : August Debouzy (Laure Bonin, Emmanuel Le Galloc'h)